



Israël exige de l'AP d'abandonner les poursuites pour crimes de guerre à La Haye

Par [Harel & Issacharoff](#)

Mondialisation.ca, 01 octobre 2009

[Ha'aretz](#) 1 octobre 2009

Région : [Moyen-Orient et Afrique du Nord](#)

Thème: [Crimes contre l'humanité](#)

Analyses: [LA PALESTINE](#)

La tension monte entre Israël et l'Autorité Palestinienne [de Ramallah] après l'appel fait par Ramallah à la Cour Internationale de La Haye pour examiner les allégations de « crimes de guerre » que l'IDF aurait [sic] commis pendant l'opération Plomb Fondu dans la bande de Gaza.

La question pèse déjà sur les relations entre la direction de la défense et de l'appareil sécuritaire israéliens et leurs homologues en Cisjordanie, et fait partie de la liste croissante de plaintes israéliennes sur le comportement des dirigeants de l'AP.

Sur ces entrefaites, Israël a averti l'Autorité Palestinienne qu'elle conditionnerait l'autorisation d'un second réseau de téléphonie mobile pour la Cisjordanie – une question économique d'importance critique pour la direction de l'AP – à l'abandon par les Palestiniens de leur requête à la Cour Internationale.

La question d'un second fournisseur de téléphonie mobile est au centre des discussions entre l'AP, le Quartet et Israël, et dure depuis plusieurs mois. Actuellement le seul opérateur est Pal-Tel, et le Premier Ministre Salam Fayyad envisage l'introduction d'un second fournisseur comme une étape importante pour améliorer l'infrastructure civile en Cisjordanie. Le projet est central pour Watanya, la compagnie prévue pour être second opérateur, et des profits substantiels sont attendus.

Mais si le projet n'est pas approuvé au 15 octobre, l'AP devra payer une pénalité estimée à 300 millions de dollars, la somme déjà investie en certifications et en infrastructure.

Les diplomates occidentaux, dont l'ancien premier ministre Tony Blair, représentant du Quartet dans la région, et l'ambassadeur des USA en Israël James Cunningham ont indiqué clairement aux responsables israéliens que le temps arrive à son terme, et les ont pressés de permettre la poursuite de l'installation d'un deuxième opérateur.

Les objections d'Israël commencent par la question des fréquences. Les fréquences que veulent les Palestiniens pour la nouvelle compagnie sont très proches de celles utilisées par l'armée israélienne pour certaines de ses activités les plus sensibles.

« Israël nous rend les choses difficiles à beaucoup de niveaux », se plaint Mohammed Mustafa, conseiller économique du président de l'AP Mahmoud Abbas. « Ils veulent maintenant que nous fassions pression pour que Pal-Tel libère certaines fréquences, à utiliser par Watanya ».

Mais une autre question plus substantielle a été ajoutée récemment, quand l'Autorité Palestinienne a fait appel à la Cour Criminelle Internationale. Des sources sécuritaires ont dit à Ha'aretz que cette action, autorisée par Fayyad et Abbas, a mis en colère les hauts officiers de l'armée, particulièrement le chef d'Etat Major Gabi Ashkenazi.

Ashkenazi s'est consacré à trouver des parades contre la menace de la conduite d'officiers israéliens devant la Cour à la suite des accusations de crimes de guerre commis par l'IDF dans la bande de Gaza. L'inquiétude a monté à la suite du grave rapport que la Commission Goldstone a publié au nom des Nations Unies il y a deux semaines.

En Israël l'argument est que l'AP est déloyal et qu'au moment de l'opération dans la bande de Gaza, l'hiver dernier, ses hauts dirigeants ont encouragé leurs homologues israéliens à faire monter la pression sur Hamas, et même à tenter d'amener son pouvoir dans le territoire au bord de l'effondrement. Mais plus tard ils ont rejoint ceux qui décrient Israël et ses actions supposées [sic] dans la Bande [de Gaza].

Au vu de cette tension, le chef d'Etat Major a conditionné son approbation d'un second opérateur de télécoms à l'abandon par les Palestiniens de leur plainte à la Cour.

« L'AP est arrivée au point où elle doit décider si elle travaille avec ou contre nous », ont dit des dirigeants de l'appareil de la Défense. On dit à l'AP qu'en réponse aux demandes israéliennes, Abbas et Fayyad vont édulcorer leur appel à la CIJ, quoiqu'ils refusent de promettre de l'annuler complètement.

Au cours de l'année passée les hauts responsables de la défense israélienne ont souvent félicité les Palestiniens pour avoir amélioré leur contribution à la sécurité de la Cisjordanie, et pour le caractère décidé de la direction derrière Fayyad. Mais ces dernières semaines il y a eu de plus en plus d'affirmations que même si l'Autorité est louée par Israël et la communauté internationale, elle se comporte de façon irresponsable en violant les accords entre les deux parties.

Les allégations d'Israël se concentrent sur la présence croissante de policiers Palestiniens en civil à Jérusalem Est, contrairement aux obligations de l'AP. Le personnel de sécurité participe aux prières à la mosquée Al-Aqsa et à d'autres sites de la ville, et a accru sa présence dans les établissements scolaires et médicaux de Jérusalem. De plus il a aussi été impliqué dans l'enlèvement de Palestiniens suspectés de vendre des propriétés aux Juifs.

Article original : <http://www.haaretz.com/hasen/spages...>, Ha'aretz, le 27 septembre 2009.

Traduction de l'anglais : JPB, [Info-Palestine](#).

La source originale de cet article est [Ha'aretz](#)
Copyright © [Harel & Issacharoff](#), [Ha'aretz](#), 2009

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexacts.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site Mondialisation.ca sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de Mondialisation.ca en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

Mondialisation.ca contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca